

Direction des lycées

Service accueil et vie des lycéens

Dossier suivi par Arnaud OHET, chargé d'appui aux projets des lycées Tél. : 03 80 44 34 96 / Courriel : <a href="mailto:eveil@bourgognefranchecomte.fr">eveil@bourgognefranchecomte.fr</a>

## EVEIL, enveloppe pour la vie, l'épanouissement et l'implication des lycéens

2022/2023

Formulaire de demande d'acompte (facultatif) À retourner par courriel uniquement : <u>eveil@bourgognefranchecomte.fr</u>

Lycée :	
Ville:	
Prénom, nom du chef d'établissement :	
Je sollicite le versement de l'acompte de 25% de la subvention votée le 6 mai 2022 pour mon établissement, tel que le règlement d'intervention (RI) de la Région adopté les 25 et 26 juin 2020 l'autorise.	
L'établissement s'engage à mener à bien en 2022/2023 au moins un projet conforme aux règles édictées dans ce règlement (RI disponible sur le site <a href="https://www.bourgognefranchecomte.fr">https://www.bourgognefranchecomte.fr</a> ).	
J'ai bien noté que seules les dépenses de fonctionnement sont éligibles et que si mon lycée comporte un internat, au moins un projet au bénéfice des élèves internes devra être présenté.	
Γ	
	Fait à :
	Le:
	Visa du chef d'établissement (tampon + signature)